

AFFAIRE N°9. - Désignation d'un régisseur de recettes pour l'exploitation de la cabine téléphonique située au P.K.3,500 à SAINT-FRANCOIS, en remplacement de Madame EYMARD Luçay.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans sa séance du 17 Février dernier, le Conseil avait ratifié la décision et la désignation de Madame EYMARD Luçay comme régisseur de recettes pour l'exploitation de la cabine téléphonique sise au PK 3,500 à St-François, à compter du 1er Février 1970.

Pour raison de santé, Madame EYMARD Luçay a dû renoncer à ce travail. Il conviendrait donc de pourvoir à son remplacement.

Mesdames et Messieurs, je vous propose la désignation de Madame DIJOUX Georges comme régisseur de recettes en remplacement de Madame EYMARD Luçay.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.